

# HUIT ÉTUDES DE CAS SUR DES EQUIPEMENTS MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIEES EN ILE-DE-FRANCE

**Rapport remis à l'Observatoire de la Musique  
de la Cité de la Musique en janvier 2002**

# PRÉ-MAQUETTE

## SOMMAIRE

### Introduction : rappel de la commande et de la méthode

#### Les huit études de cas

Glaz'art (75).....	p. 07
Les 18 Marches (77).....	p. 15
Le CAC Georges Brassens (78).....	p. 27
Le Rack'am (91).....	p. 39
La Salle Daniel Féry (92).....	p. 50
La Pêche (93).....	p. 58
Le Tremplin (94).....	p. 67
Les Studios de l'Usine (95).....	p. 79

#### Synthèse

Quelques indicateurs sur les équipements publics musiques actuelles/amplifiées en Ile-de-France.....	p. 90
. Les lieux de pratiques musiques actuelles : une indéniable pénurie	
. La diffusion des musiques actuelles en Ile de France : une situation préoccupante	
Les actions-phares des Adiams et des réseaux .....	p. 92
. Remarques et explications préalables à la lecture du tableau	
. « Lecture guidée » par type d'action	
. « Lecture guidée » département par département	
<i>Tableau récapitulatif</i> .....	p. 95
Carte signalétique des lieux étudiés.....	p.98
. Territoire	
. Initiateurs des activités musiques actuelles et objectifs initiaux	
. Indicateurs d'activités	
. Equipe	
. Budget	
. Statut juridique	
<i>Tableau récapitulatif</i> .....	p. 102
Les lieux étudiés dans leur environnement.....	p. 104
Liens avec la municipalité	
Liens avec les institutions	
Liens avec les structures culturelles	
Liens avec les autres structures locales	
Liens avec le milieu scolaire	
Liens avec les utilisateurs	
Liens avec les usagers	
Liens avec les réseaux	
<i>Tableau récapitulatif</i> .....	p. 106
Coordonnées des lieux	

## INTRODUCTION : RAPPEL DE LA COMMANDE ET DE LA METHODE

---

L'Observatoire de la Musique, lié et installé à la Cité de la Musique, dirigé par André Nicolas a confié à OPALE la réalisation de huit études de cas sur des lieux musiques actuelles en Ile-de-France - une par département.

L'objectif était d'alimenter la journée consacrée aux musiques actuelles en Ile de France du 10 décembre 2001 organisée par la Cité de la Musique.

Les sites ont été choisis en lien avec les réseaux (Cry pour la Musique, Réseau 92, Pince-Oreilles, Combo 95 et RIF) et les Adiams des départements - ou organismes assimilés - conviés aux réunions de travail selon les critères suivants : le mode de gestion, la situation géographique, la jauge, la diversité des activités, le budget, l'appartenance à des réseaux.

Au travers de témoignages croisés, l'objectif était de dégager les conditions de genèse des projets, les principaux facteurs de réussite et les freins éventuels : place du politique, des professionnels, du fonctionnement.

Il s'agissait de traduire de façon vivante et pédagogique, selon l'esprit de la revue *Culture & Proximité* développée par OPALE, les modes de fonctionnement et les pratiques professionnelles des structures. Pour ce faire, les investigations ont été réalisées selon les cas à partir de documents existants, d'entretiens avec des élus, des acteurs culturels et sociaux, des associations, des usagers, des responsables institutionnels.

Afin de varier les points de vue, les études de cas ont été réalisées par 5 chargés de mission différents entre septembre et décembre 2001 : Claire Andrieu (Les 18 Marches - 77), Anne Bénétollo (CAC Georges Brassens - 78 (sauf le panorama), Le Tremplin - 94), Catherine Boutillier (Glaz'art - 75), Luc de Larminat (Salle Daniel Féry - 92) et Réjane Sourisseau (Le Rack'am - 91, La Pêche - 93, Les Studios de l'Usine - 95) qui a assuré la coordination des travaux et la rédaction du présent rapport après réunions de travail avec les chargés de mission.

L'équipe d'OPALE mobilisée sur cette mission tient à remercier l'ensemble des personnes rencontrées pour leur disponibilité et leur participation.

Nous insistons sur le fait que la commande n'était donc pas un état des lieux régional traitant de l'ensemble des aspects du secteur (production, diffusion, création, distribution...), mais la réalisation de monographies fouillées, étayées de quelques éléments d'observation sur la situation en Ile de France.

Dans le souci de relier chaque lieu à son environnement, chaque étude de cas est néanmoins précédée d'un bref panorama du contexte local sur lequel il est implanté. Le degré d'approfondissement peut varier d'un département à l'autre, selon les informations fournies : si par exemple, une étude ou un état des lieux étaient disponibles, cela a enrichi la connaissance du département.

Rappelons que là encore, la commande n'était ni de dresser un tableau exhaustif sur chaque département, ni de se livrer à une analyse comparative des politiques publiques,

mais de dégager les caractéristiques les plus significatives : indicateurs sur le nombre de lieux, orientations majeures du Conseil Général, axes de travail principaux des Adiams, présence et actions des réseaux, etc.

Les documents devant initialement être distribués lors de la journée du 11 décembre, ont été prémaquettés, sous forme de livrets, laissant place pour des graphiques ou des illustrations. La volonté exprimé par le groupe de travail étant de valoriser les initiatives. En fait, il s'est avéré que le travail définitif de mise en page et d'édition sera assuré par la Cité de la Musique et prendra forme sous une publication *a priori* intitulée « Les Cahiers de l'Observatoire ».

Selon ses principes OPALE a soumis les textes produits à l'approbation des personnes interviewées. Grâce à cette collaboration, des précisions ou rectificatifs ont pu être apportés le cas échéant. Les textes finaux ont ainsi été validés, reconnus conformes à la réalité du moment, à l'exception de la présentation de L'Usine. Les différences de points de vue étant importantes au niveau du texte initial, une nouvelle version a été réalisée compte tenu des délais et du budget impartis en fonction des souhaits de modifications compris par la chargée de mission, car il n'y pas eu de contre proposition écrite à l'heure où la mission se termine. D'autre part, cette étude de cas avait pris du retard, car malgré plusieurs tentatives, il n'a pas été possible d'obtenir un rendez-vous avec un des élus. En l'état, si la ville de Eragny se montre insatisfaite de cette nouvelle version, l'Observatoire devra envisager soit de remanier le texte en direct avec la mairie, soit de renoncer à publier le document.

Le chapitre de synthèse qui suit les études de cas est l'occasion d'en rappeler les points essentiels, au travers notamment de trois grilles d'observation. On ne peut que conseiller une lecture préalable des études de cas avant de s'y référer, afin que les axes de commentaires et pistes de réflexion soient compris.

Le budget alloué à OPALE pour ce travail, équivalent à 25 journées - tarif bureau d'études a été largement consommé : enquêtes de terrain, rédaction des études de cas et de la synthèse, réunions de préparation et présence à la journée du 11 décembre, validations successives, production de grilles d'observation, etc.